

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2020

*Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mai à 18h30*

*PRESENTS : BOUCHE Estel, BOUCHEREAU Pauline, CREGUT Sylvain, FOURNIER Pascal, LABASSE Emmanuel, MARTIN Camille, PANCRACIO Amélie, ROUX Frédéric, SIMON Baptiste, TALANDIER DE L'ESPINASSE Théo, VAUZEILLES Daniel*

*ABSENTS : /*

## **INTRODUCTION DE SEANCE :**

M. Daniel ROUX, maire sortant, introduit la séance.

Il présente les deux secrétaires de mairie : Mme Florence DELAIGUE et Mme Aurélia RAYNAUD (à compter du 2 juin).

Il fait un point rapide sur le mandat écoulé, sur les projets passés et à venir, notamment sur l'aménagement « nature et VTT ».

Il souhaite à la nouvelle équipe municipale tous ses vœux d'encouragement.

Sont désignés assesseurs : Mme Camille MARTIN et M. Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE Théo.

Le doyen du début de séance est M. Daniel VAUZEILLES.

## **ELECTION DU MAIRE :**

Candidat : M.Emmanuel LABASSE

Vote :

- 10 bulletins pour M. Emmanuel LABASSE
- 1 bulletin « blanc »

M. Emmanuel LABASSE est élu maire de la commune de Chambon sur lac à l'unanimité. Il reprend la présidence de la séance.

**ELECTION DU 1<sup>ER</sup> ADJOINT :**

Proposition de M. le Maire : Mme Amélie PANCRACIO

Vote :

- 9 bulletins pour Mme Amélie PANCRACIO
- 1 bulletin pour M. Baptiste SIMON
- 1 bulletin « blanc »

Mme Amélie PANCRACIO est élu 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de la commune de Chambon sur lac.

**ELECTION DU 2<sup>EME</sup> ADJOINT :**

Proposition de M. le Maire : M. Pascal FOURNIER

Vote :

- 10 bulletins pour M. Pascal FOURNIER
- 1 bulletin « blanc »

M. Pascal FOURNIER est élu, à l'unanimité, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire de la commune de Chambon sur lac.

**ELECTION DU 3<sup>ème</sup> ADJOINT :**

Proposition de M. le Maire : Mme Estel BOUCHE

Vote :

- 9 bulletins pour Mme Estel BOUCHE
- 1 bulletin pour M. Baptiste SIMON
- 1 bulletin « blanc »

Mme Estel BOUCHE est élu 3<sup>ème</sup> adjointe au maire de la commune de Chambon sur lac.

M. le Maire propose que la prochaine réunion sur conseil municipal se déroule le vendredi 5 juin 2020 à 18h30. L'équipe y est favorable.

Le séance du conseil est levée.